

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Christie Morreale, Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi,
de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale,
de l'Égalité des chances et des Droits des femmes,
concernant
Le taux d'emploi pour les communes de Huy-Waremme

Le taux d'emploi total désigne la proportion de personnes en emploi, à temps plein ou à temps partiel, dans le total de la population âgée de 15 à 64 ans. En Wallonie, le taux d'emploi est de 64,3 %. C'est le moins bon score des trois régions et, par rapport à la moyenne belge de 71,4 %, cela reste bien inférieur.

Néanmoins, ce taux wallon cache certainement une grande disparité en fonction des communes et c'est la raison pour laquelle je souhaite faire le point avec vous pour l'arrondissement de Huy-Waremme.

Madame la Ministre pourrait-elle m'indiquer le taux d'emploi global pour l'arrondissement de Huy-Waremme et me ventiler celui-ci par commune?

Réponse de la Ministre Morreale:

[Décembre 2023]

Les chiffres cités dans cette question écrite correspondent aux taux d'emploi issus de l'enquête sur les forces de travail (EFT) de Statbel au deuxième trimestre 2023.

Les taux repris dans la question se rapportent à la population âgée de 20 à 64 ans. Pour rappel, au regard des objectifs fixés au niveau national (en 2020, le Gouvernement fédéral a fixé à 80 % le taux d'emploi parmi la population âgée de 20 à 64 ans, que la Belgique devrait atteindre à l'horizon 2030) et régional (dans sa dernière Déclaration de politique régionale 2019-2024, le Gouvernement wallon visait un taux d'emploi à 2025 parmi les personnes âgées de 20 à 64 ans de 68,7 % en Wallonie. Enfin, plus récemment, le Plan de relance de la Wallonie indiquait parmi ses « métaobjectifs », un taux d'emploi de 75 % minimum en 2030), c'est la tranche d'âge des 20 à 64 ans qui fait référence en matière de taux d'emploi.

Les données issues de l'enquête sur les forces de travail sont calculées sur base d'estimations. Ces estimations sont inférées à partir d'un échantillon de population interrogée, induisant une marge d'erreur. Plus les données sont analysées à des degrés fins, comme une commune par exemple, plus l'échantillon est réduit et amène une incertitude plus grande sur les résultats. Les données issues des EFT au niveau des arrondissements et des communes ne sont donc statistiquement pas significatives.

Dès lors, ce sont les données administratives qui, elles, sont exhaustives, bien que disponibles moins rapidement que celles des EFT, qui sont utilisées pour calculer le taux d'emploi par arrondissement et par commune.

Selon les dernières données administratives disponibles, calculées par le Steunpunt Werk (en moyenne pour l'année 2021), le taux d'emploi wallon des personnes âgées de 20 à 64 ans est de 66,2 %. Le tableau en annexe reprend les taux d'emploi administratifs par commune pour les arrondissements de Huy-Waremme.

Chaque mois, le FOREm publie les chiffres détaillés sur la situation des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) par province, arrondissement et commune selon les différentes variables socio-démographiques des personnes.

Ces données sont directement accessibles via le site interne du FOREm via le fichier « Statistiques locales de la demande d'emploi »: <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/chiffres.html>

ANNEXE : 1